



déclaration solennelle des organisations syndicales représentant les personnels

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
des Hautes-Pyrénées,

Depuis de trop nombreuses années, les conditions de travail de nos collègues se dégradent. Parmi les questions qui génèrent le plus de difficulté, il en est une qui revient régulièrement au premier plan : le manque de soutien de la hiérarchie de l'Education Nationale à leur endroit.

De plus en plus souvent, des parents d'élèves ou des élus, contestent le bien fondé de décisions prises par les enseignants. Il arrive également que la compétence professionnelle de nos collègues soit critiquée, voire dénigrée par certaines familles, que ce soit du point de vue pédagogique ou du point de vue de la sécurité des élèves pendant le temps scolaire.

Ces attaques peuvent prendre des formes diverses : dans la relation duelle entre l'enseignant et les parents, devant tout le monde à la sortie des classes, dans les conseils d'écoles, par des courriers adressés à l'IEP ou au DASEN, par voie de presse. Ces agressions, car ce sont bien des agressions, ont des conséquences notoires sur le climat de l'école, sur la sérénité des enseignants, voire sur leur état de santé.

Dans ces circonstances, nos collègues attendent un soutien ferme et solide de leur hiérarchie vis-à-vis de tous les partenaires de l'école.

Ce qu'ils ressentent, et nous disent ressentir, c'est que ce soutien est minimal quand il existe, et que bien souvent il est fait droit aux demandes des parents ou des élus.

Que cela se traduise par des décisions hiérarchiques qui contredisent celles de nos collègues, ou par des sanctions prononcées contre eux, le message envoyé à l'extérieur de l'école est clair : vous avez raison de contester la légitimité de ces enseignants.

Ce que nous vous demandons unanimement, et certains IEP le font déjà, ce dont nous les remercions, c'est d'entendre les équipes ou l'enseignant concerné avant de prendre une quelconque décision.

Ce que nous vous demandons unanimement, c'est d'affirmer clairement à ceux qui les contestent, votre confiance dans la compétence professionnelle de nos collègues et dans le sens des responsabilités qui les anime.

A cet égard, le dernier communiqué de presse du DASEN publié dans les colonnes du journal local, montre à quel point la mise au point que nous faisons aujourd'hui est nécessaire.

Nous tenons à réaffirmer ici que l'institution n'a rien à gagner à ne pas protéger ni défendre ses personnels. Bien au contraire.

Quand un enseignant est contesté, et ce, quelles qu'en soient les raisons, c'est tout le corps enseignant qui est mis en cause.

Si l'autorité hiérarchique n'assure pas publiquement sa protection, elle autorise implicitement la reproduction de ces attaques.